## **PLAINTE**

## A MONSIEUR LE COMMANDANT DE BRIGARDE

Monsieur PENKA WILLIAMS, Enseignant demeurant à Douala BEEDI, TEL 694210203

## A I'HONNEUR DE VOUS EXPOSER

Qu'il vient par les présentes porter plainte contre **trois** (03) inconnus de sexe masculin d'apparence jeune, ayant étés aperçus pour sa première et dernière fois en matinée du 22 Septembre 2018 au quartier Makepe à Douala. Pour les faits ci-dessus relatés :

Qu'en date du 22 septembre 2018 au environ de 3h, il fait la rencontre d'un jeune homme, se présentant à lui comme « Benskineur » et qui le transporte lui et son Collègue du lieu-dit « Rond-Poulin » pour la destination initiale et convenue de BEEDi située à 3 Kilomètres, avec arrêt à Makepe pour déposer son collègue ;

Que le lieu de cet arrêt a été légèrement revu suite à une proposition instante du transporteur ;

Qu'à l'occasion de cet arrêt, son collègue et lui se sont vu approchés par deux autres jeunes hommes armés, qui les ont contraints à leur remettre tout ce qu'ils possédaient ;

Que le transporteur « Benskineur » s'est révélé être associé de près à cette agression, en leur procurant des menaces au même titre que les deux autres jeunes hommes retrouvés sur place ;

Qu'à la suite de ce forfait, les trois (03) individus se sont enfuis à bord du même engin à deux roues qui les a transportés sur les lieux, conduit par le même transporteur qui les y a amenés, emportant avec eux :

- 1. Un sac à dos de couleur Noir contenant un ordinateur portable de marque HP pavillon de couleur grise, avec son chargeur, une souris et un power Bank de 2500MA de couleur noir
- 2. Un téléphone portable de marque Samsung Galaxy S6 edge 32 Go de couleur noir (IMEI: 990005790772272)
- 3. Un porte-monnaie de couleur noir contenant une somme de 25600 FCFA en pièces et en billets, 4 cartes bancaires magnétiques UBA, CCA, Afriland First Bank
- 4. Des documents importants dont des diplômes

Qu'à la suite de cet acte, les documents et seuls ont étés retrouvés par une dame au quartier Makepe, qui a pu le joindre via un numéro de téléphone apparemment contenu dans les documents ;

Que les faits de ces trois jeunes non identifiés lui causent jusqu'à ce jour d'énormes préjudices qu'il ne saurait laisser perdurer ;

Que ces faits sont constitutifs des infractions d'agression main armée, de vol prévus et réprimés par la loi.

## C'EST POURQUI LE REQUERANT SOLLICITE QU'IL VOUS PLAISE MONSIEUR LE COMMANDANT

De bien vouloir ouvrir une enquête à l'effet d'interpeller les trois (03) jeunes personnes afin que ceux-ci lui restituent tous ce qu'il a perdu.

Profond respect

ET CE SERA JUSTICE

**PENKA**